

Déclaration de la Commission sur l'état de la Communauté (31 janvier 1974)

Légende: Le 31 janvier 1974, la Commission européenne lance un appel solennel aux chefs d'État et de gouvernement des pays membres de la Communauté économique européenne afin de renforcer la solidarité communautaire et de lutter ensemble contre la crise économique et politique qui touche l'Europe des Neuf.

Source: Bulletin des Communautés européennes. Janvier 1974, n° 1. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes. "Déclaration sur l'état de la Communauté", auteur:Ortoli, Francois-Xavier , p. 5-8.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2013

URL: http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_la_commission_sur_l_etat_de_la_communaute_31_janvier_1974-fr-549bc008-510c-461e-99fe-8f314f143451.html

Date de dernière mise à jour: 20/12/2013

Déclaration de la Commission sur l'état de la Communauté (31 janvier 1974)

L'Europe traverse une grave épreuve. Elle fait face à une situation nouvelle, qui met durement en lumière ses faiblesses et sa dépendance, mais qui démontre aussi avec éclat la nécessité de son unité. Or, elle aborde cette épreuve en état de crise: crise de confiance, crise de volonté, crise de lucidité.

Cette situation crée un péril tel que la Commission doit solennellement s'adresser aux chefs d'Etat ou de gouvernement et, à travers eux, à tous les citoyens de nos pays pour que nos Etats confirment par leurs actes le choix qu'ils ont fait de l'Europe, et cherchent dans une action véritablement et pleinement commune la réponse au défi qui nous est lancé. A défaut, la survivance des routines communautaires ne pourrait masquer le plus dangereux des reculs. Si l'unité européenne n'est que celle des temps faciles, aucune des ambitions que nous nous sommes fixées ne pourra être atteinte, ni à court terme, ni en 1980.

L'Europe, dans l'épreuve, devrait donner l'image d'une commune détermination. Depuis quelques semaines, reculs ou échecs ont au contraire jeté le trouble et fait douter de la volonté des gouvernements d'avancer et de la capacité des institutions de remplir leur mission.

C'est ainsi que le Fonds européen de développement régional, symbole de solidarité, n'est toujours pas en place malgré les engagements pris à Paris et à Copenhague de l'instituer avant la fin de 1973 et que la décision de s'engager en commun dans une politique de l'énergie, prise après beaucoup d'atermoiements, n'est pas encore traduite en actes. C'est ainsi que le passage à la prochaine phase de l'Union économique et monétaire est suspendu, tandis que le retrait du franc français de l'accord monétaire communautaire marque un nouveau recul par rapport au point atteint en 1972. C'est ainsi que la Communauté n'a pu jusqu'ici définir sa position vis-à-vis de l'extérieur dans quelques-unes des grandes discussions où elle est engagée. C'est le cas par exemple, pour les négociations avec les pays du bassin méditerranéen.

Dans ses délibérations, le Conseil trébuche trop souvent sur les détails ou en discute interminablement, ne passant que difficilement ou pas du tout au point où la volonté commune entraîne la décision. Parfois les accords ne sont conclus que sur la base la plus étroite et laissent subsister des réticences ou des arrière-pensées. L'image de la Communauté en est profondément altérée.

Il est vrai que difficultés et divergences de vues sont inévitables, que sur certains plans des progrès ont été réalisés, qu'enfin chaque attitude a sa justification et chaque échec son explication. L'ensemble de ces replis, pourtant, ne prête pas à équivoque. Le moment vient où les politiques se renationaliseront contre l'intérêt de nos Etats et contre celui d'un monde qui a besoin de la présence de l'Europe.

La situation actuelle de l'Europe, ne peut avoir qu'une cause: un doute, même inconscient, sur la place à donner à la construction européenne, comme moyen de vaincre les difficultés, aujourd'hui ou à terme, et d'assurer l'avenir de nos peuples.

C'est ce doute qu'il faut lever. Sans renoncer à poursuivre dans le champ national une politique adaptée aux caractéristiques et aux problèmes propres à chaque pays, sans tromper les citoyens sur l'effort qu'ils devront accomplir, et dont l'action commune de l'Europe ne les dispensera pas, les responsables doivent aujourd'hui répondre clairement, pour eux-mêmes et pour ceux dont ils ont la charge, à une double question:

- les politiques conjoncturelles et monétaires de nos Etats peuvent-elles être indifférentes les unes aux autres, et même divergentes, ou la solidarité déjà réalisée de nos économies et l'identité de nos problèmes vis-à-vis du monde extérieur commandent-elles une profonde harmonisation des objectifs et des politiques?

- dans la redéfinition des rapports internationaux qui est en cours, et dont les résultats seront déterminants pour nous tous, est-il un Etat européen qui puisse exercer seul une influence véritable et peser d'un poids comparable à celui de l'Europe unie?

Le moment est venu de dire clairement si nos peuples veulent ou non renforcer leur solidarité, s'ils veulent répondre unis ou séparés aux grands défis internes et externes avec lesquels chacun d'eux est confronté. Il ne

s'agit pas là de questions auxquelles la réponse est déjà donnée. Il n'y a pas de fatalité de l'Europe et l'Europe ne se fera pas si on ne veut pas la faire. Il ne s'agit pas non plus de questions auxquelles on peut répondre autrement que par des actes. Seuls des actes peuvent donner un coup d'arrêt au processus dangereux qui s'est engagé. Le bouleversement durable des données économiques impose à tous les Etats d'arrêter une stratégie neuve et de définir de nouvelles politiques. C'est l'intérêt et le devoir des Etats membres de la Communauté d'y réfléchir ensemble et de prendre une attitude commune.

Ils ont en effet les mêmes problèmes, d'ailleurs liés:

- comment financer la charge que va faire peser sur la balance des paiements le coût accru de l'approvisionnement en énergie et en matières premières, problème également crucial pour chacun des Etats européens, malgré les différences considérables du niveau de leurs réserves de devises,

- comment éviter que les mesures prises pour remédier aux difficultés de paiements extérieurs affectent gravement la croissance et l'emploi ou remettent en cause les efforts accomplis pour une plus grande justice sociale,

[...]

Difficultés analogues, objectifs identiques, et aussi forte interdépendance qui fait qu'à défaut de réactions communes, des risques très graves apparaîtraient. Cette interdépendance influence et même perturbe les effets des politiques purement nationales et leur fixe d'étroites limites. Chacun de nos pays, qu'il le veuille ou non, agit pour compte commun, imposant ou subissant des évolutions qui donnent aux actions individuelles une portée incertaine et précaire pour qui les entreprend, tout en pouvant créer un danger pour les autres. Au bout, il y a la rétorsion.

Pour satisfaire à ces contraintes, il est indispensable de faire converger les politiques. Il faut dans certains cas aller jusqu'à des actions communes.

Faire converger les politiques, c'est-à-dire suivre la même stratégie économique, et donc:

Poursuivre des politiques économiques et monétaires harmonisées et cohérentes entre elles sans dépréciations compétitives des cours de change et sans actions restrictives en matière commerciale. C'est la règle du jeu qu'il faut poser entre nous, sinon le profit immédiat commun se casserait.

Cette règle ne peut être valable pour la seule Europe. L'effet des politiques des grandes entités économiques dépasse leurs frontières. Nous devons rechercher avec ceux qui font face à des difficultés de même nature que les nôtres une concertation qui est d'intérêt commun.

Fixer, avec pour objectif de maintenir le plus haut degré d'activité et d'emploi, des orientations générales traçant un cadre commun et des disciplines communes dans lesquels se développeront les actions proprement nationales. L'ampleur du changement et le souci de l'avenir que chacun ressent imposent de mettre ici en œuvre la participation dont nous voulons faire une règle.

Se donner les moyens d'appliquer de façon continue les politiques ainsi définies. Cela implique des consultations permanentes en matière économique et en matière monétaire et en particulier avant le lancement de toute action significative.

Il faut être clair: pour mener une stratégie communautaire, des consultations d'apparence ne sauraient suffire. Le débat doit pouvoir s'ouvrir, le dialogue s'instaurer, l'intérêt communautaire être pris en compte, la discipline préalablement acceptée jouer complètement.

Décider l'action commune lorsque c'est la condition du succès. C'est clairement le cas dans trois domaines.

- A l'intérieur de la Communauté, les difficultés que rencontre l'Union monétaire ne doivent pas nous

détourner d'aller de l'avant partout où c'est possible. C'est la manière de montrer que notre détermination n'est pas entamée et de préparer le retour à une discipline communautaire s'étendant à tous. Cela n'est possible que par des mesures nous liant étroitement, un crédit intracommunautaire renforcé, une solution aux problèmes de prix posés par le transfert entre autorités monétaires, la mise en place d'une unité de compte européenne au rôle élargi, des premières décisions sur la mise en commun des réserves.

[...]

- A l'extérieur, la période qui s'ouvre verra une redéfinition substantielle des rapports économiques et monétaires internationaux. Un approvisionnement en énergie stable, sûr et à des conditions économiquement raisonnables dépendra de multiples négociations internationales. Seule une Europe agissant comme une entité aura la force suffisante pour défendre les intérêts de ses peuples dans cette vaste confrontation. Seule l'Europe sera à même de contribuer pleinement à l'effort qui doit être entrepris pour aider les pays en voie de développement à affronter les graves problèmes que leur pose la situation nouvelle. Il est essentiel que les problèmes liés aux relations monétaires internationales, qui touchent en premier chef à la grave question des balances des paiements, soient traités comme des problèmes communautaires et que l'Europe parle d'une seule voix dans ces négociations.

[...]

Pour faire face aux tâches accrues et aux responsabilités nouvelles qu'impose la situation présente, corriger les insuffisances constatées ces derniers mois est une exigence prioritaire. Il s'agit avant tout de respecter les échéances déjà fixées comme celle de la décision sur l'accroissement des pouvoirs budgétaires du Parlement où la fin du mois de mars est la date limite. Il s'agit aussi que le Conseil reprenne avec détermination ses travaux pour l'amélioration de son fonctionnement. La relance de l'Europe exige donc un changement durable de comportement de la part des Etats, une attitude nouvelle, plus déterminée, marquant davantage la place de la politique européenne dans l'avenir de nos peuples, et comprise comme telle à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières.

Cela n'est pas suffisant. Le degré d'unité dont l'Europe a besoin requiert des institutions capables de mener sans retard et continuellement une véritable politique. De ce point de vue, les institutions actuelles touchent à leurs limites. Les améliorations indispensables permettront seulement d'assurer un fonctionnement plus efficace en attendant que soit atteint l'objectif que nos neuf pays se sont fixés, la création d'une Union européenne.

La Commission fait appel à tous les Européens pour qu'ils partagent les orientations communes qu'elle propose, en sorte que la Communauté se retrouve dans l'action.